

151/2017 - 11 octobre 2017

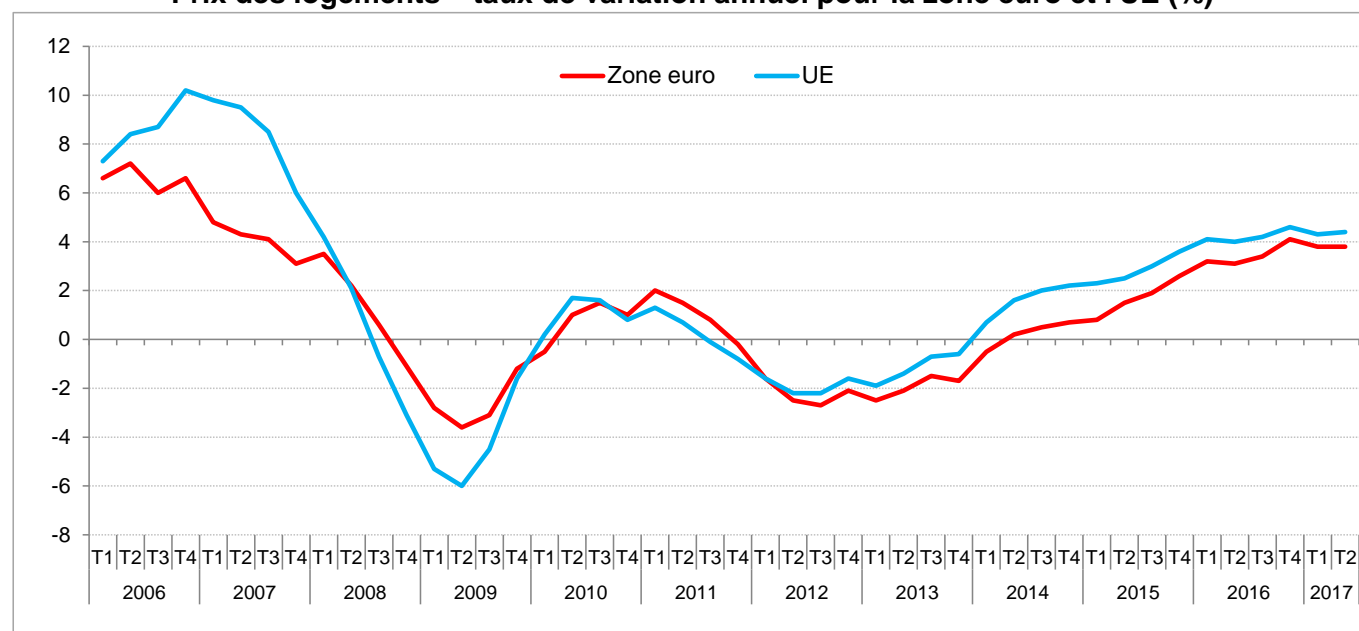
Deuxième trimestre 2017 comparé au deuxième trimestre 2016

Le prix des logements en hausse de 3,8% dans la zone euro

En hausse de 4,4% dans l'UE

Le prix des logements, tel que mesuré par l'indice des prix des logements, a augmenté de 3,8% dans la **zone euro** et de 4,4% dans l'**UE** au deuxième trimestre 2017 par rapport au même trimestre de l'année précédente. Ces données proviennent d'**Eurostat, l'office statistique de l'Union européenne**.

Par rapport au premier trimestre 2017, les prix des logements ont progressé de 1,5% dans la **zone euro** et de 1,8% dans l'**UE** au deuxième trimestre 2017.

Prix des logements – taux de variation annuel pour la zone euro et l'UE (%)

Évolution du prix des logements dans les États membres de l'UE

Parmi les États membres pour lesquels les données sont disponibles, les plus fortes augmentations annuelles du prix des logements au deuxième trimestre 2017 ont été enregistrées en **République tchèque** (+13,3%), en **Irlande** (+10,6%) ainsi qu'en **Lituanie** (+10,2%), tandis que les prix ont diminué en **Italie** (-0,2%).

Par rapport au trimestre précédent, les plus fortes hausses ont été relevées en **Lettonie** (+6,1%), en **Slovaquie** (+5,6%) et en **Roumanie** (+4,9%), tandis qu'une baisse a été observée en **Hongrie** (-1,5%) et en **Belgique** (-0,7%).

Évolutions trimestrielles et annuelles du prix des logements

	Variation par rapport au trimestre précédent, en %				Variation par rapport au même trimestre de l'année précédente, en %			
	2016		2017		2016		2017	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Zone euro^p	1,3	0,7	0,3	1,5	3,4	4,1	3,8	3,8
UE^p	1,4	0,7	0,5	1,8	4,2	4,6	4,3	4,4
Belgique	2,5	-0,4	2,0	-0,7	2,5	2,6	5,4	3,5
Bulgarie^p	1,6	2,4	1,9	2,4	8,8	8,1	9,0	8,6
République tchèque	2,6	4,7	3,0	2,4	7,1	11,0	12,9	13,3
Danemark	1,0	-1,5	1,9	4,3	5,3	4,1	3,6	5,8
Allemagne	1,4	1,7	-1,3	1,8	6,5	6,8	4,8	3,7
Estonie	3,4	1,1	-0,1	0,3	7,4	7,7	7,7	4,8
Irlande	4,3	2,5	1,2	2,2	7,5	8,5	9,3	10,6
Grèce	:	:	:	:	:	:	:	:
Espagne	0,8	0,4	2,3	2,0	4,0	4,4	5,3	5,6
France	2,2	-0,6	0,6	1,3	1,4	1,6	2,7	3,5
Croatie	1,0	-0,6	0,1	3,7	1,5	0,8	-0,4	4,3
Italie^p	0,1	-0,4	-0,1	0,2	-1,0	-0,3	-0,1	-0,2
Chypre	2,7	0,8	-3,0	3,1	-0,6	3,3	2,4	3,6
Lettonie	0,5	0,8	2,0	6,1	9,6	7,8	9,3	9,6
Lituanie	3,4	1,8	1,5	3,1	5,3	9,5	10,2	10,2
Luxembourg*	1,5	1,8	0,8	2,0	5,7	7,8	7,0	6,2
Hongrie	2,9	1,5	4,7	-1,5	11,8	11,8	11,9	7,7
Malte	4,6	3,9	-5,8	3,0	4,7	5,5	5,0	5,5
Pays-Bas	1,1	3,4	0,9	1,7	4,0	6,6	6,1	7,3
Autriche	0,5	-0,1	2,0	2,4	5,2	7,0	4,8	4,9
Pologne	1,9	1,1	-0,5	2,0	2,1	4,0	3,3	4,6
Portugal	1,3	1,2	2,1	3,2	7,6	7,6	7,9	8,0
Roumanie	-0,7	1,7	1,2	4,9	7,1	7,3	5,1	7,2
Slovénie	0,8	1,8	1,3	4,3	5,0	6,9	5,9	8,3
Slovaquie	1,6	1,8	-2,4	5,6	7,5	8,3	3,8	6,6
Finlande	-0,5	-0,1	1,0	1,1	0,6	0,8	1,6	1,5
Suède	2,4	1,5	2,5	1,9	7,1	6,5	6,6	8,6
Royaume-Uni	2,0	0,0	0,3	2,6	6,7	5,4	4,6	5,0
Islande	3,9	5,4	4,6	6,6	10,2	13,6	16,3	22,0
Norvège	2,5	1,6	2,9	0,6	8,9	11,5	11,7	7,8

* hors maisons individuelles nouvellement construites

: données non disponibles

p données provisoires (pour l'ensemble de la série)

Les données sources sont consultables ici (par rapport au trimestre précédent) et ici (par rapport au même trimestre de l'année précédente).

Informations géographiques

La **zone euro** comprend la Belgique, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal, la Slovénie, la Slovaquie et la Finlande.

L'**Union européenne** comprend la Belgique, la Bulgarie, la République tchèque, le Danemark, l'Allemagne, l'Estonie, l'Irlande, la Grèce, l'Espagne, la France, la Croatie, l'Italie, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie, la Slovaquie, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni.

Les données suivent la composition des pays de la zone euro à un moment donné. Les nouveaux États membres sont intégrés dans l'ensemble selon une formule d'indice en chaîne.

Méthodes et définitions

Les indices des prix des logements (IPL) décrivent l'évolution du prix de tous les biens résidentiels achetés par les ménages (appartements, maisons individuelles, maisons mitoyennes, etc.), qu'ils soient nouvellement construits ou anciens, sans considération quant à leur utilisation finale et quels que soient leurs propriétaires précédents. Les IPL des États membres sont compilés par les instituts statistiques nationaux. Les IPL de la zone euro et de l'UE sont élaborés par Eurostat. Les IPL sont calculés comme des indices-chaînes annuels permettant de modifier les pondérations chaque année. Les IPL de la zone euro et de l'UE sont actuellement calculés comme des moyennes pondérées des IPL des États membres, les pondérations utilisées étant le PIB à prix courants des pays concernés, exprimé en millions de SPA (standards de pouvoir d'achat).

Ces données ne sont pas corrigées des variations saisonnières.

Les données nationales manquantes sont estimées par Eurostat à partir de données provenant de sources non harmonisées. Ces estimations ne sont pas publiées mais sont utilisées pour calculer les agrégats de la zone euro et de l'UE.

Révisions et calendrier

Par rapport aux données publiées dans le communiqué de presse [116/2017](#) du 19 juillet 2017, le pourcentage de variation annuelle du premier trimestre 2017 a été révisé de +4,0% à +3,8% dans la zone euro et de +4,5% à +4,3% dans l'UE. Le pourcentage de variation trimestrielle a été révisé de +0,4% à +0,3% dans la zone euro et de +0,7% à +0,5% dans l'UE.

Plus d'informations

[Section du site web](#) d'Eurostat consacrée aux IPL

[Base de données](#) d'Eurostat sur les IPL

[Article Statistics Explained](#) d'Eurostat sur les statistiques des prix des logements (disponible en anglais uniquement)

[Handbook on Residential Property Price Indices](#) d'Eurostat (disponible en anglais uniquement)


[Calendrier de diffusion](#) des euro-indicateurs d'Eurostat

Publié par: **Service de presse d'Eurostat**

Plus d'informations sur les données et la méthodologie:


Vincent BOURGEOIS
Tél: +352-4301-33 444
eurostat-pressoffice@ec.europa.eu

Oana SIMENE
Tél: +352-4301-36 615
estat-real-estate@ec.europa.eu

 [EurostatStatistics](#)

 ec.europa.eu/eurostat/

 [@EU_Eurostat](#)

 **Demandes média:** Eurostat media support / Tél: +352-4301-33 408 / eurostat-mediasupport@ec.europa.eu